

DES PRATIQUES POUR SOUTENIR LES JEUNES DANS LEUR CONCILIATION ÉTUDES- TRAVAIL-VIE PERSONNELLE

Résultats d'une consultation auprès d'élèves et d'intervenant-es



Synthèse tirée du rapport L'attractivité du marché de l'emploi à Montréal : enjeu de santé publique chez les jeunes élèves de niveau secondaire en situation de vulnérabilité.

Rédigé par Paulina Lafortune Atangana Ndem, étudiante à la maîtrise en santé publique – option promotion de la santé, École de santé publique de l'Université de Montréal.

Réalisé en novembre 2024 dans le cadre d'une collaboration de Réseau réussite Montréal et de la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.



Réseau réussite
Montréal

SURVOL DE LA DÉMARCHE

Une démarche de consultation a été menée entre février et mai 2024 afin de mieux comprendre l'expérience vécue par les jeunes montréalais sur le marché du travail, et d'enrichir les connaissances issues de la littérature sur le travail des jeunes et la conciliation études-travail-vie personnelle.

La présente synthèse offre un aperçu des consultations menées auprès de deux groupes de participant-es : les intervenant-es et les jeunes.

CONSULTATION DES INTERVENANTS

Ce volet a pris la forme d'entrevues semi-dirigées réalisées en virtuel auprès de **onze intervenant-es** jeunesse provenant des milieux scolaire et communautaire. D'une durée d'environ trente minutes, ces entrevues ont permis de recueillir leurs perceptions des causes de l'attractivité du marché de l'emploi, des conséquences de cette attractivité et des pratiques visant à en atténuer les effets, ainsi que des besoins de formation et de soutien des intervenant-es en lien avec le travail chez les jeunes.

CONSULTATION DES JEUNES

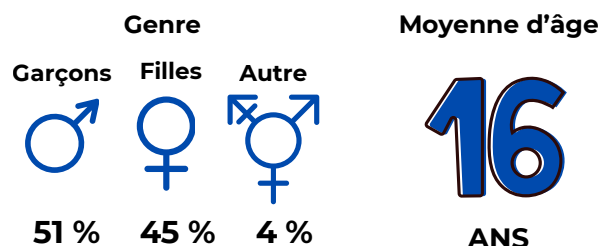
La consultation des jeunes a été réalisée en présentiel dans cinq écoles secondaires, un centre de formation générale des adultes et une maison des jeunes de Montréal, joignant **47 jeunes** âgés de 13 à 20 ans. Tenues sous forme de discussions en sous-groupes d'environ 90 minutes, les rencontres portaient sur les motivations des jeunes à l'emploi, sur les retombées positives et négatives du travail, ainsi que sur les ressources disponibles pour les soutenir.

UNE NOTE SUR LE CONTEXTE

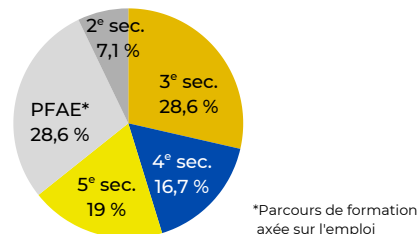
Bien que les consultations aient été réalisées avant l'entrée en vigueur de la Loi encadrant le travail des enfants, les résultats présentés demeurent pertinents, dans la mesure où ils offrent un portrait des réalités vécues par les élèves occupant un emploi et permettent de mieux comprendre les enjeux liés à la conciliation études-travail-vie personnelle.

PROFIL DES JEUNES RENCONTRÉS

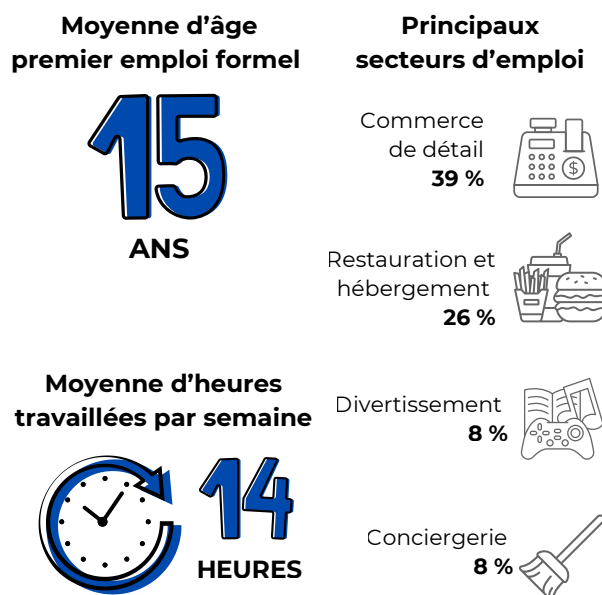
CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES



Année scolaire



CARACTÉRISTIQUES LIÉES À L'EMPLOI



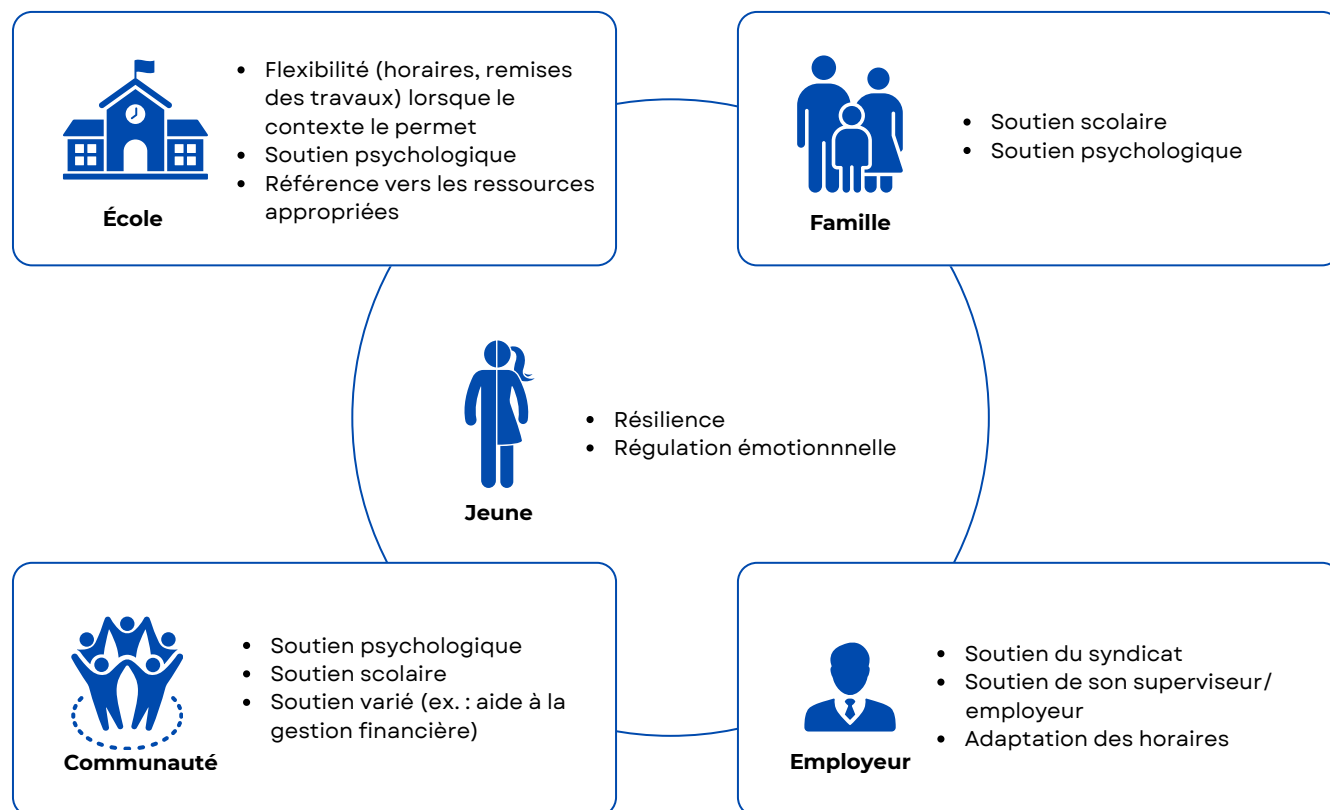
PRATIQUES VISANT À AIDER L'ÉLÈVE DANS SON PROCESSUS DE CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL-VIE PERSONNELLE

Tout au long des entrevues semi-dirigées et des groupes de discussion, les intervenant·es et les jeunes ont mis en lumière des pratiques visant à soutenir la conciliation études-travail-vie personnelle (CETV), en réduisant les effets négatifs du travail et en optimisant ses bénéfices.

Durant les groupes de discussion avec les jeunes, il a été demandé à ces derniers de nommer, à leur connaissance, les ressources disponibles pour les soutenir lorsqu'ils vivent des défis liés à leur CETV. Pour plusieurs jeunes, cette question est demeurée abstraite, puisqu'ils n'avaient pas eu recours à des ressources externes, estimant ne pas vivre de défis suffisamment importants pour y recourir.

Malgré tout, ils ont été en mesure de nommer quelques éléments qui montrent que le soutien à l'élève peut provenir des différentes sphères dans lesquelles il évolue, ce qui souligne l'importance de la collaboration et de la complémentarité entre les acteurs autour du jeune.

LES PRATIQUES ÉVOQUÉES PAR LES JEUNES



LES PRATIQUES ÉVOQUÉES PAR LES INTERVENANT·ES

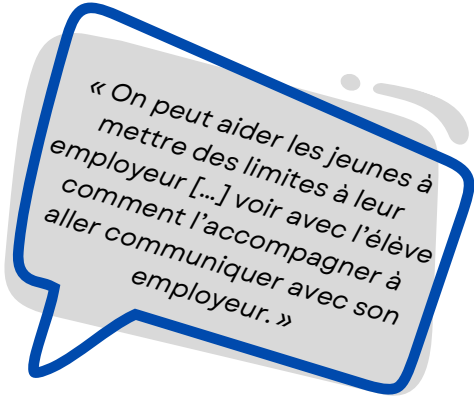
Il a été beaucoup plus simple pour **les intervenant·es** de faire connaître les actions mises en oeuvre pour soutenir individuellement les jeunes qui vivent des difficultés. Certaines de ces pratiques sont applicables uniquement à la formation générale des adultes à cause de la Loi sur l'instruction publique et de celle qui encadre le travail des jeunes. Ces pratiques sont **en bleu** dans la liste ci-dessous.

- Offrir un accompagnement global au jeune et dans les démarches qu'il entreprend.
- Outiller le jeune afin qu'il puisse faire face à ses difficultés, le sensibiliser à l'importance des études et aux risques liés au travail.
- Travailler en étroite collaboration avec d'autres professionnel·les afin de répondre aux besoins de l'élève.
- Offrir diverses mesures permettant d'alléger la charge financière de l'élève (**aide au transport**, aide alimentaire, **bourses pour retourner aux études**, etc.)
- **Accommoder, lorsque possible, l'emploi du temps du jeune, réduire ses périodes scolaires ou lui offrir une scolarité à temps partiel.**
- Offrir un soutien à l'employabilité : création de CV, aide à la recherche d'emploi, préparation à l'entrevue.

Les intervenant·es ont aussi soulevé une pratique universelle qu'ils mettent en oeuvre : l'animation d'ateliers visant à sensibiliser les jeunes sur leurs droits et leurs devoirs en emploi, sur des notions de littératie financière, etc.



« On va faire des accommodements, on va retirer des périodes comme c'est de l'enseignement individualisé. »



« On peut aider les jeunes à mettre des limites à leur employeur [...] voir avec l'élève comment l'accompagner à aller communiquer avec son employeur. »



Réseau réussite
Montréal

www.reseaureussitemontreal.ca

Partenaire financier de Réseau réussite Montréal

Québec 